

Les demoiselles d'extra

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La peste.

Les ravages que ce terrible fléau fait actuellement dans l'Inde, et particulièrement à Bombay, font craindre son apparition en Europe; aussi les plus grandes précautions sanitaires sont-elles prises dans tous les ports. Les dernières dépêches de Bombay sont on ne peut plus alarmantes; la panique y devient générale et plusieurs fabriques ont dû suspendre leur travail faute de bras.

La peste — « ce mal qui répand la terreur, et que le ciel inventa pour punir les crimes de la terre, » suivant le bon Lafontaine. — est fort ancienne. Au moyen-âge, cette maladie, dont l'origine orientale ne paraît pas contestable, s'implanta en Europe où elle apparaissait fréquemment. Il serait difficile de faire la longue histoire de la peste en Asie et en Afrique, pays si souvent décimés; il suffit de rappeler, pour cette époque lointaine, l'épidémie à laquelle succombèrent, en 1270, saint Louis et un très grand nombre de croisés.

Trois quarts de siècle plus tard, apparut en Europe l'épidémie la plus meurtrière dont l'histoire ait gardé le souvenir. Apportée d'Egypte et de Syrie, la *peste noire* (c'est le nom que l'histoire a conservé) envahit la Sicile, la Toscane et la Provence, en 1347. Un moment arrêté par les froids, le fléau reprit au printemps avec une énergie épouvantable. Avignon, Narbonne, Montpellier furent presque entièrement dépeuplées. S'avancant de ville en ville, la contagion atteignit bientôt Paris et Rouen. On n'avait jamais entendu, jamais vu, jamais lu que, dans les temps passés, une telle multitude de gens eussent péri.

L'homme sain qui visitait un malade échappait rarement à la mort; aussi, dans les paroisses, les curés épouvantés s'en allaient, laissant l'administration des sacrements à quelques religieux plus hardis.

L'Allemagne et l'Angleterre furent à leur tour envahies dans les années 1351 à 1359.

La peste s'était compliquée de la famine. Les loups, pressés par la faim, entraient dans les villages et pénétraient jusqu'aux berceaux que les mères n'avaient pas la force de défendre. On vit des pères tuer leurs enfants, des enfants tuer leurs pères; on vit des malheureux détacher les corps suspendus au gibet pour se procurer une exécrable nourriture. Des hameaux entiers disparurent jusqu'au dernier homme. Les cadavres, restés sans sépulture, ajoutaient encore à l'infection pestilentielle de l'air, et tandis que les uns oublièrent les liens du sang et de l'amitié, les autres frappés de vertige se livraient à toutes les débauches, à tous les excès, à tous les crimes.

Dans les siècles suivants, de nombreuses contrées furent encore visitées par cette funeste épidémie. En 1720, Marseille perdit près de la moitié de ses habitants; à Toulon, la même année, il en périt 13 mille sur 20 mille. Mais jamais le mal ne sévit avec plus d'intensité qu'à Moscou, en 1771; la population y fut presque anéantie. Enfin le fléau fit une dernière appa-

rition dans l'Europe occidentale, à Noja, en 1815, et se montra pour la dernière fois avec le caractère épidémique, en 1835, en Egypte et en Turquie; de sorte qu'on se prit à espérer que l'épouvantable contagion avait disparu du globe. Comme on le voit, il n'en a rien été.

Notre pays n'a point échappé à la contagion comme on pourrait le croire; il en fut désolé pendant tout le cours du moyen-âge. La population de Lausanne, tout particulièrement, fut fréquemment décimée. Voici d'ailleurs ce que nous rapportent à ce sujet les anciennes chroniques:

1439. Une peste horrible ravageait le diocèse de Lausanne.

1521. Peste.

1527. On place des gardes aux portes de la ville afin de ne laisser entrer personne suspecte de peste.

1528. La peste sévit au mois de mars et plusieurs bourgeois se retirent à Ecublens, où une boucherie est établie à leur occasion. Le 15 octobre de la même année, on ne chauffe pas les poêles de la Maison-de-Ville, à cause de la peste qui sévissait.

1530, 1531, 1532, 1542, 1551. Le fléau continue.

1564. Le 5 octobre, ordre communiqué au Conseil de suspendre les revues (*monstres*) qui devaient se faire le jeudi suivant, pour la venue du bailli, à cause de la peste.

1565. Les foires de Lausanne, de Villeneuve et d'Aigle sont contremandées d'un an, à cause de la peste qui régnait en divers lieux. Elle durait encore l'année suivante et éclate de nouveau en 1580.

1613. La peste emporta jusqu'à douze ministres dans la classe de Lausanne; c'était un sur quatre. Elle durait encore l'année suivante.

Les pestiférés étaient soignés, dans des lieux préparés pour les recevoir, par des *marçons* appelés aussi *corbeaux*. C'étaient des hommes qui avaient été atteints de la peste, puis guéris, et passaient pour ne pouvoir plus être victimes du fléau. On leur faisait prêter serment à leur entrée en fonctions. Ils devaient être gens de bien et savoir lire, pour pouvoir faire lecture des prières aux malades.

Dans l'épidémie de 1613, il mourut à Lausanne plus de 2000 personnes.

La peste aux Ormonts. — Sous ce titre, le *Messenger des Alpes* publie le curieux récit suivant, de M. A. Ceresole:

Dans la première moitié du dix-septième siècle, une peste appelée « mort noire » ravagea non seulement les populations de la plaine, mais même celle de nos Alpes. Ce fut au point que le registre paroissial d'Ormont-dessus, qui comptait jusqu'à soixante inscriptions de baptêmes par an, n'en compte pas une seule pour les années 1610, 1611 et 1627. La tradition rapporte que la mortalité fut telle qu'un silence de mort régnait dans la vallée; des familles entières succombèrent au terrible fléau. A la Seyte du milieu (partie centrale de la vallée), on raconte qu'il n'était festé que deux hommes, qui guérirent par miracle. L'un demeurait au hameau du Lavanchy et l'autre vis-à-vis, au Rachy, sur l'autre versant de la vallée. Chacun supposait être le seul survivant de l'affreuse épidémie.

Toutefois, le convalescent du Lavanchy, la première fois qu'il sortit de son chalet, pour respirer un peu d'air pur et saluer le soleil, fut saisi d'un

sentiment d'indicible tristesse à l'idée qu'il pourrait être seul et absolument abandonné dans cette vallée autrefois si peuplée. Réunissant ses forces et plaçant ses mains en porte-voix, il essaya une *huchée* qui resta d'abord sans réponse. A la seconde, il entendit un cri, ou plutôt comme un gémissement. A la troisième enfin, il crut ouïr en face de lui une véritable *ioulée*. Dans ce même instant, les deux survivants n'eurent qu'une pensée: celle de se rencontrer et de se reconnaître. Aussi descendirent-ils lentement, chacun de son côté, jusqu'au bas de la vallée. Arrivés sur le pont qui traverse la Grande-Eau près de Vers-l'Eglise, ils se reconnurent et se serrèrent la main. On aurait dit la rencontre de deux spectres en haillons, tant ils étaient pâles, maigres et décharnés.

A Essertgillod (Ormont-dessous), la tradition nous a conservé une scène presque analogue. La mortalité y avait été terrible. Seuls, deux jeunes gens, un jeune homme de vingt ans et une jeune fille du même âge, avaient triomphé des atteintes de l'épidémie. Lorsqu'ils se revirent, il y eut un long moment de surprise et d'émotion. Après quoi la jeune fille, parlant d'une des petites fenêtres de son chalet, échangea avec l'Ormonon le dialogue suivant:

Elle. — Bonjour, Vincent!

Lui. — Salut, Marie.

— Alors, tu n'es pas mort?

— Toi non plus, il paraît.

— Grand Dieu! Quel ravage!

— On n'y peut pas penser!

— Qu'allons-nous faire?

— Qu'en sais-je, moi!

— Si je te voulais, me prendrais-tu?

— Et pourquoi pas!

— Voilà ma main!

— Voilà la mienne!

— Eh bien! c'est dit!

— Prends ce baiser!

Le baiser fut bien donné et bien rendu.

Les oiseaux qui l'entendirent accoururent joyeux du fond des bois. Les violettes s'épanouirent ce jour-là avec un parfum plus doux. Le mariage fut rapidement conclu. L'amour succéda à la mort et, un an plus tard, un enfant souriait à la vie dans un des berceaux du pauvre hameau dépeuplé.

Les demoiselles d'extra.

Tel est le titre d'une chronique parisienne publiée par le journal *La France*, et qui a plus ou moins piqué notre curiosité. « Que peut-on bien entendre par *demoiselles d'extra*? » nous sommes-nous demandé.

Eh bien, voici: Partout, et à Paris tout particulièrement, les friandises vont leur train pendant les fêtes de l'an. Les confiseurs décorent leurs vitrines avec tous les raffinements de l'art moderne et le passant attiré, paie inévitablement son tribut au bonbon, qui est le roi du jour. Aussi, à cette époque de l'année, tous les grands confiseurs de Paris prennent-ils, pour le service de leurs magasins, un choix de charmantes demoiselles qui accueillent le client avec le plus gracieux empressement. Ce sont les demoiselles d'extra.

Mais détachons plutôt quelques passages de la chronique de M. Blavet:

Comme tout le monde, dit-il, j'ai subi cette attraction irrésistible, et je suis allé, comme tout le monde, porter mon offrande au roi du jour. La chambrée était pleine; et, sous l'étincellement des lustres, ces flots de courtisans, hommes et femmes, assiégeaient

les comptoirs où des demoiselles accortées, minaudant avec de jolies grâces, faisaient leur gentil commerce, et, à tous les galants propos dont on payait leurs services, répondaient, le sourire aux lèvres, par le traditionnel :

— Voici, monsieur ! Voici, madame !

En attendant mon tour, je m'amusai de ce spectacle et suivais, en juge désintéressé, ces coquets manèges. Et je me demandais d'où pouvaient bien venir ces jolies filles, si bien nippées, qu'on voit, aux premiers jours de décembre, apparaître chez les confiseurs, et qui, fin janvier, s'envolent vers des régions inconnues.

Et, avisant une vieille dame, aux allures de camarera-mayor qui, de son fauteuil, ne perdait pas un seul geste du gracieux escadron volant, je me mis à causer avec elle, pour connaître le mot de ces énigmes vivantes.

Elle me dit :

— D'où elles viennent, où elles vont, comment elles vivent pendant les dix autres mois de l'année, elles seules, monsieur, pourraient vous le dire. Ce que je sais, c'est que ce sont des Parisiennes, et des Parisiennes pur sang, car il faut des Parisiennes pour cette besogne. Le public est ainsi fait qu'il dédaigne les meilleures choses si elles lui sont servies par des laiderons sans bonne grâce et sans entregent. A défaut d'autres, nos demoiselles d'extra — c'est ainsi qu'on les appelle — ont, au degré suprême, ces deux vertus-là. Chaque année, dès novembre, il en vient, de tous les coins de Paris, pour se faire inscrire. Il y a du choix, allez, monsieur, ce qui nous permet d'ouvrir entre les concurrents un véritable concours de beauté. Mais ne croyez pas que le triage soit facile. Il ne suffit pas d'être avenante et jolie, il faut encore n'être ni gauche, ni timide, sans être pour cela trop effrontée. Et puis, quel rude apprentissage ! Certaines ont la tête dure ; d'autres l'ont... ailleurs...

Ah ! monsieur, la rude tâche que j'ai là ! Car c'est moi qui suis chargée de dégrossir et d'instruire les ignorantes, et c'est un crève-cœur de penser que c'est peine perdue, et que les trois quarts s'en iront au moment où elles seraient bonnes à quelque chose ! Beaucoup même prennent les devants !... Ainsi, pas plus tard que ce matin, deux ont joué la fille de l'air, et pour avoir un prétexte honnête, elles ont mangé des marrons à mon nez, sachant que je suis impitoyable pour les gourmandes.

Un chant national.

Sous ce titre, un de nos abonnés nous adresse les lignes suivantes :

Monsieur,

Votre article rappelant l'attitude de notre pays vis-à-vis de la Prusse, à l'occasion de la question de Neuchâtel, m'a beaucoup intéressé, car c'est là une des belles pages de notre histoire. Mais, à ce propos, permettez-moi une petite observation : vous avez oublié de dire que c'est à ce conflit que nous devons un de nos chants nationaux les plus populaires : *O monts indépendants*. Vous devez d'ailleurs en avoir déjà fait mention dans votre journal il y a quelques années, si je ne me trompe.

Quoi qu'il en soit, voici en quelques mots ce qui se passa :

Les troupes marchaient à la frontière, les communes votaient un supplément de solde à nos soldats, des comités de dames et de citoyens dévoués ouvraient partout des souscriptions pour leur envoyer des vêtements chauds, chacun répondait d'une manière ou de l'autre à l'appel adressé par la gravité des événements.

D'un autre côté, nos poètes encourageaient la défense du sol natal par des productions littéraires, des strophes empreintes du plus ardent patriotisme, qui paraissaient chaque semaine dans nos journaux.

On peut juger alors comment on sentait le besoin, — surtout dans la Suisse française, — d'avoir un chant national. La Suisse allemande avait le sien.

Aussi la section genevoise de la *Nouvelle Zofingue* ouvrait-elle un concours pour la composition d'un chant populaire sur l'air du *Rufst du mein Vaterland*. Un jury nommé d'avance

était chargé de décerner un prix de 100 francs à la meilleure composition. Ce jury, réuni le 23 janvier 1857, examina 35 compositions venues de divers points de la Suisse, et couronna celle de M. Henri Rœrich, qui se trouve aujourd'hui dans tous nos recueils de chants patriotiques sous le titre : *Chant national*.

O monts indépendants,

Répétez nos accents,

Nos libres chants ;

A toi, patrie,

Suisse chérie,

Le sang, la vie

De tes enfants !

Nous voulons nous unir,

Nous voulons tous mourir

Pour te servir.

O notre mère,

De nous sois fière,

Sous ta bannière,

Tous vont partir.

Etc., etc.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, les amicales salutations et les vœux de bonne année de votre vieil abonné. B. B.

Pierre Tatipotze.

I.

La soupa à la farna.

Quand Pierre l'eut coumeniyi, son père qu'avai prau d'ôtros enfants a gardà sein stusse, lai dese deïnse on bon matin : « N'è pas question, tè vaïque frou de l'écoula, te sà lierre et écrire, tè faut via, tè faut alla à maître. Lé justameint trovà desando pè la Grenetta, lo monnai dè Breteigny que tertzé on vòlet, tè faut lai parti dèman matin verre ceïn que tè vao bailli.

Et noutron Pierre s'eïn alla coumeint son père lai avai de. Sè fe biau avoué sa vèsta nàuva dè grisette, que l'avai età à la coumenion avoué, fourra on bocon dè pan deïn sa catzetta, et lo vaïque via. Trova lo monnai que saillivè dào moulin po allà medzi la soupa. L'età pè vai n'hàorè, et fe eïntra lo valet po la medzi assebin, et que noutron Pierre la trova bal'et bouna, la soupa. Peinsàdè-vo vâi, dè la cràna soupa à la farna, avoué dâi grantè lètze dè pan et dâi poucheints gremelions dè farna frecacha. L'età s'n'affèrè, kâ l'età parti dè grand matin, et l'avai z'u lo teimps dè reduirè son bocon dè pan.

Lo monnai fut prào conteint : lo valet etài gros, trapu, l'avai forta mena, dâi bons brès, et l'eïngadza noutron Pierre po on an, avoué on paa dè solâ, onna vetira dè milanna et trâl lous d'or.

— Adan, ceïn è-t-e reindzi ? que fe lo père quand Pierre fut rarrevâ.

— Oi, su eïngadzi ; mè baille dinse et dinse.

— Eh bin lè bon. Mère, tè faut retacounâ dâi tzaussè et 'na vèsta au bouébo, po mettrè pè lo moulin ; s'eïn va à Breteigny delon que vint.

Pierre Tatipotze qu'avai trova bouna la soupa à la farna, parte prào conteint et ne fe pas mau son trafi. Mâ noutron corps l'etài on singulier corps : sè trovavè adi biniò n'età pas, et quand l'eut restâ houit mât à lo moulin, coumeïnça à s'eïnnoï et à mepresi clia pourra soupa à la farna que l'avai tant trovâ bouna d'à premi. Failliâi alla à Losena, l'âi avai dè l'ardzeint à gâgni et dè l'ôtra soupa. La vrefa sai dete, on lâi medzivè tràò dè soupa à la farna à stu moulin dè Breteigny, mâ ditè-vâi, vos ti, iò n'eïn medze-t-on pas dè la soupa à la farna ?

L'eïn faut pertot medzi, sein comptâ que faut preindrè lo teimps coumeint lè et la soupa coumeint l'arrevè.

Noutron Pierre dan desâi dinse, quand sein rêvegnaï pè vai l'hotau, la demeindze : « L'è verè assebin ! lo matin, mè bailliont dè la soupa à la farna ; à midzo dè la soupa à la farna, et

à soupâ onco dè clia tonnerre dè soupa à la farna. »

— Te n'eïn aré petètrè pas adi, que desâi lo père ; apri onna pllièce l'eïn vint on'autra ; d'ailleurs tè faut pas tè fourrà deïn la tita que tè volliont bailli dâi frecando et dâi frecassons dè grivès per lè d'avau, va pire.

— Mè tzo rein ceïn que mè baillieront, medâi que n'osso pas adi dè clia soupa dè moulin.

Et noutron Pierre laissa lo moulin à tzalandè et parte po servi deïn 'na boutiqua pè la Palud, tzi 'na vèva que veindai dào sucro et dào café. Failliâi lo vairè avoué sè sola d'eïmpègne et s'n'habit dè milanna que l'eï fouattavè lè coussè !

(A suivre.)

L. FAVRAT.

Les abonnés à la fin de l'année.

La fin de l'année est le triomphe de l'abonné. Il regarde de toute sa hauteur le pauvre journaliste qu'il critique et menace sans pitié. Dès le mois de novembre déjà, il suspend sur notre tête son épée de Damoclès en répétant sans cesse : « Si vous ne nous donnez pas du gai, du piquant, du vif, de l'intéressant... au nouvel-an, je prie le facteur d'attendre deux minutes, et, d'une encre très noire (oh, noirceur !) j'écris sur la bande : *Refusé* !

Malheureux qui avez ainsi le courage d'inscrire d'une main ferme, sur le front d'un journal, ce terrible stigmate, avez-vous jamais songé au souci que nous avons de vous livrer à jour fixe cette feuille que vous lisez souvent avec indifférence ?... Savez-vous toutes les difficultés que nous rencontrons pour vous fabriquer, tous les huit jours seulement, le pauvre petit *Conteur*, cette bagatelle, comme vous l'appellez peut-être en mesurant d'un coup d'œil léger ses colonnes exigües ?

Eh bien, cette bagatelle est un tyran, un égoïste de la pire espèce. Un numéro n'est pas même expédié que l'ombre de l'autre se montre railleuse à l'horizon et demande à grands cris de la copie par la bouche de l'imprimeur.

Oh l'imprimeur !... Voilà encore un personnage qui vous donne du mal !... De la copie !... et quand on n'en a point, quand la tête est fatiguée, l'imagination rebelle, quand on se frappe le front avec toute la bonne volonté possible, et qu'une voix vous répond de l'intérieur : « Il n'y a personne ! » que faut-il faire ?... du remplissage, hélas ! Pas de nouvelles des cantons, pas de politique fédérale, pas de correspondance de Paris ni de Berne qui puisse trouver leur place dans le *Conteur*. Personne à chicaner, — les autres journaux s'en chargent, — c'est vraiment déplorable !...

Mais quand le journaliste est en veine, comme on dit, quand les phrases coulent de sa plume avec facilité et que ses articles vous distraient agréablement, conservez-lui au moins l'indulgence et la bonne humeur de ces moments-là, pour les jours où il souffre de la disette. — Quel gentil cadeau d'étréne de votre part !

Vieillards illustres.

PIERRE BLANC, doyen de la Chambre des députés de France, né le 29 juin 1806 — 90 ans.

ERNEST LEGOUVÉ, de l'Académie française, né le 15 février 1807 — 89 ans.

GLADSTONE, homme d'Etat anglais, né le 29 décembre 1809 — 87 ans.

SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII, né le 2 mars 1810 — 86 ans.

M^{me} BEECHER-STOWE, auteur de la *Case de l'Oncle Tom*, née le 14 juin 1812 — 84 ans.

BISMARCK, né le 1^{er} avril 1815 — 81 ans.

VERDI, compositeur de musique, né le 9 octobre 1813 — 83 ans.